

L'Hôpital de Jour Enfant



Intitulé du poste : Orthophoniste en service de Psychopathologie de L'Enfant et de l'Adolescent.

L'HDJ Enfant est situé au Centre thérapeutique de Jour pour Enfants et Adolescents 212 Route de Nice 06600 Antibes

Le service est ouvert du Lundi au Vendredi.

L'Hôpital de jour prend en charge les enfants de 4 à 11 ans présentant des troubles du développement global, des troubles de l'attention, des troubles des apprentissages du langage écrit et oral, des troubles de la communication avec une prise en charge multi disciplinaire.

EFFECTIFS

Médecin responsable : 1
Cadre de Santé :1
Psychologues : 1
Assistant social : 1
Orthophoniste :1 à recruter

Éducateur Jeunes Enfants : 2
Moniteur Educateur : 1
Infirmière : 1
Puéricultrice : 1
Psychomotricienne : 1 à recruter
Secrétaire: 1

LES +

- Equipe dynamique et bienveillante ;
- Esprit collectif et collaboratif important ;
- Des profils de professionnels riches, variés et complémentaires : qui allient expertise spécifique et polyvalence ;

LES MISSIONS PROPOSÉES

La prévention, l'évaluation et la prise en charge des enfants au moyen d'actes de rééducation ou de bilans.

La rééducation des troubles de la voix, de l'articulation et de la parole, ainsi que des troubles associés à la compréhension et l'expression du langage oral, écrit et logico-mathématiques.

L'apprentissage d'autres formes de communication non verbales.

- **L'évaluation** : sur la prescription du médecin, l'orthophoniste réalise un bilan orthophonique. Il reçoit l'enfant avec ses parents puis l'enfant seul lorsque cela est possible. L'entretien avec les parents et l'observation clinique (tests de langage) permettent de préciser les difficultés de langage et de poser un diagnostic orthophonique. L'orthophoniste rédige ensuite un compte-rendu du bilan, qui figure dans le dossier du patient.
- **Le soin** : l'orthophoniste élabore un projet de soin pour chaque enfant, à partir des éléments recueillis lors du bilan. La prise en charge orthophonique se fait sous la forme de séances individuelles (une à plusieurs séances hebdomadaires).
- L'orthophoniste peut animer, avec un autre professionnel du service (infirmier, psychomotricien, éducateur spécialisé etc.) **des groupes thérapeutiques**. Ils sont le fruit d'une réflexion d'équipe et proposent un dispositif adapté selon les besoins des enfants du groupe.
- **Les synthèses d'évolution** : une fois par semaine, l'équipe pluridisciplinaire se réunit afin d'échanger les observations et des réflexions sur chacun des enfants pris en charge.
- **Les entretiens avec l'entourage proche** (famille, famille d'accueil etc.) : ces entretiens se font avec le médecin pédopsychiatre, ainsi que l'ensemble des intervenants agissant auprès de l'enfant. Un enfant n'évolue pas seul. Il est nécessaire d'accompagner la famille dans cette évolution et d'avoir, notamment, des temps de réflexion et d'élaboration avec l'orthophoniste.

Les liens avec les autres professionnels : enseignants, enseignants spécialisés, enseignants référents, médecins scolaires, psychologues scolaires, éducateurs, professionnels des centres référents, des établissements spécialisés etc. Le travail en réseau est primordial, mais il demande beaucoup de temps et une vigilance particulière pour que le secret professionnel soit respecté, que toute information transmise ou reçue le soit au mieux pour l'enfant et sa famille.

Relations fonctionnelles externes :

Les structures et institutions spécialisés du secteur médico-social (Foyers de l'Enfance, IME, SESSAD, Institutions spécialisées dans le champ du handicap, etc.)

Les différents intervenants des établissements scolaires de secteur (directeurs d'école, instituteur, AVSi etc...)

Les partenaires du secteur libéral autour de l'enfant (médecins généralistes, pédiatres, orthophonistes...)

Relations fonctionnelles internes :

- Les membres des équipes soignantes des autres unités du SERVICE DE PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ENFANT ET L'ADOLESCENT, à savoir : médecins, psychologues, psychomotriciens, infirmières, puéricultrices, éducateurs, assistantes sociales, assistante médico-sociale
- La pédiatrie (et les urgences pédiatriques) ou le CAMSP sur le C.H.
- La Direction Générale
- La Direction des Ressources Humaines
- Le service de la formation professionnelle
- Le service de la médecine du travail

Au titre de ces missions, il est également attendu du candidat :

- Une grande disponibilité et réactivité ;
- Une bonne maîtrise de soi ainsi que des qualités relationnelles
- De bonnes facultés d'anticipation et d'adaptation

Moyens mis à disposition

Bureau dédié à l'orthophonie avec mobilier spécifique à la prise en charge d'enfants.

Jeux, tests et matériels informatiques spécifiques à la rééducation orthophonique de chaque enfant.



Temps de travail : 60 %

Horaires :

Les Lundis : 9h/16h32

Les Mardis : 9h/16h32

Les Vendredis : 9h/16h32

NOS ENGAGEMENTS. NOTRE CONTRAT DE CONFIANCE

A l'Hôpital d'Antibes, dès lors que vous faites le choix de nous rejoindre, une attention particulière est portée sur la **personnalisation de votre contrat** (notamment modalités de recrutement et propositions salariales, dans les limites de la réglementation applicable) ainsi que sur **l'individualisation des accompagnements proposés** en termes de **suivi de carrière** et de réalisation de votre **projet professionnel**. Une relation de grande proximité entre les équipes de la direction et l'encadrement nous permet également d'opérer un **rappel quasi-immédiat**, dès réception de votre candidature, afin de vous proposer un entretien (en présentiel ou en visio,

selon le choix du candidat).

Un recrutement d'emblée en Contrat à Durée Indéterminée (CDI) vous est proposé, sans préjudice toutefois des autres solutions contractuelles existantes, ce qui nous permet de nous adapter aux mieux à vos aspirations personnelles.

Le Centre Hospitalier d'Antibes dispose également d'une **politique de mise en stage** organisée annuellement, et propose un accès anticipé à ces dernières pour les métiers à fort enjeu de recrutement.

REJOINDRE L'HOPITAL D'ANTIBES C'EST ENFIN :

- Bénéficier d'une mobilité interne facilitée par l'accès à une Bourse à l'emploi ;
- Avoir accès à des formations tout au long de l'année, et ce dès votre arrivée, par le biais de notre Plan de formation ;
- Bénéficier des avantages CGOS dès votre recrutement (affiliation possible sans condition d'ancienneté) ;
- Avoir la possibilité d'être affiliée à la mutuelle de votre choix avec cotisation sur paye pour les organismes suivants : MNH, MNT et SOLIMUT ;
- Profiter des actions et activités développées par nos associations et groupes de professionnels (activités sportives, massages, ateliers d'ergonomie ...) et pourquoi pas vous y investir ;
- Sans oublier les avantages offerts par notre cadre de vie : Hôpital à taille humaine à proximité de la mer, de la montagne et de la campagne ; offre de transport développée et aéroport accessible en 20 minutes ; tissu économique et bassin d'emploi riches ; crèches, écoles et universités ; offre d'activités culturelles et sportives en toute saison ...

Pour obtenir des renseignements complémentaires, veuillez contacter Mme Sandrine DRUBAY, cadre de santé au 04 97 24 83 87, sandrine.drubay@ch-antibes.fr

Pour postuler, adresser un CV et une Lettre de motivation à Madame FAY, Directrice des soins : secretariat.drh@ch-antibes.fr

Remplir une candidature via notre site internet : <http://www.ch-antibes.fr/fr/Candidature/8/76/1043>

SUIVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX





GRUPE HOSPITALIER
Sophia Antipolis - Vallée du Var
Centre Hospitalier d'Antibes Juan-les-Pins



GRUPE HOSPITALIER
Sophia Antipolis - Vallée du Var

CENTRE HOSPITALIER D'ANTIBES JUAN-LES-PINS